Image not found or type unknown

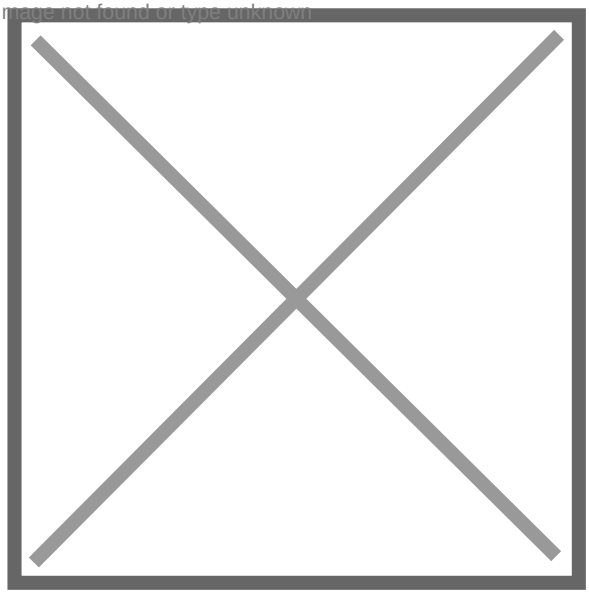

Impot sur le revenu expatrié

Par **ness2505**, le **15/09/2013** à **12:48**

Bonjour, je ne sais plus vers qui me tourner donc j'espère que quelqu'un pourra m'aider.
Je vous explique ma situation.
Je me suis pacsée avec mon compagnon le 2 octobre 2012. Mon compagnon travaille pour une entreprise française à l'étranger depuis le 11 juin 2012, il paie déjà ses impôts sur le revenu tous les mois à l'entreprise.
Pour info, son salaire lui est versé sur son compte bancaire en France.
De janvier 2012 au 10 juin 2012, il a travaillé pour une entreprise en France.
Donc il a perçu de janvier 2012 au 10 juin 2012 : revenu imposable 27029 euros
Moi je suis restée à vivre en France et j'ai déclaré en revenu imposable pour 2012 de 18262.
L'entreprise de mon compagnon m'a confirmé que sachant que mon compagnon a passé plus de 183 jours hors de France, nous devions être exonéré d'impôts totalement tous les deux.
Hors je viens de recevoir l'avis d'imposition qui nous indique ceci :
Déclar 1 : 27069
Déclar 2 : 18262
Revenu imposable : 40762
Taux effectif (revenu total ou mondial) 63886
IMPOT SUR LE REVENU NET AVANT CORRECTIONS 5125
Taux d'imposition 12.57%
Revenu fiscal de référence : 63886
Nombre de parts : 2
Donc 5125 euros à payer d'impôts sur 2012 + deux fois 171 euros de majoration de 10% sur les acomptes du 1er et snd trimestre. Que j'avais biensûr pas payer, pensant être exonéré d'impôts.
Soit un TOTAL DE 5467 EUROS A PAYER !!!!!

Je ne comprends pas, car parmi toutes les familles d'expatriés de l'entreprise de mon

compagnon, nous sommes les seuls à payer.

Pouvez-vous m'aider, car les impôts m'ont donné plusieurs versions, à chaque incompréhensible.
Un grand merci d'avance.

Par **ness2505**, le **15/09/2013** à **13:36**

oui son activité relève de la construction. Après il s'agit de Cuba; Son entreprise verse les impôts aux pays.
Est-ce que la somme que l'on me réclame vous paraît normale ou est-ce une erreur dans la déclaration que j'aurai faite? merci de votre aide.

Par **ness2505**, le **15/09/2013** à **14:21**

Dans l'imprimé que sa société nous a adressé pour les impôts il y a les infos suivantes :
* rémunération nette sauf indemnité d'expatriation 25693.17 euros
* base brut fiscale 31062 euros
* indemnité d'expatriation 7682 euros
et ensuite l'entreprise rajoute "retenu à la source"

Je suis vraiment en stress avec ces impôts. Est-ce donc une erreur des impôts, est-ce moi qui est mal rempli la déclaration? merci beaucoup

Par **ness2505**, le **15/09/2013** à **16:50**

donc si je comprends bien, là les 183 jours ne s'appliquent pas?? oui je veux bien que vous me donniez vos calculs. Et merci pour toutes ces informations.

Par **ness2505**, le **15/09/2013** à **18:53**

Merci pour toutes ces précisions.
Bonne soirée

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés